

Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de
Grenoble
Lyon
Nancy
Paris-Belleville
Strasbourg

DSA

Diplôme de Spécialisation
et d'Approfondissement

Architecture et Archéologie



2009 - 2010



Strasbourg,
école d'architecture



Responsables de la formation

Jean-Pierre BRAUN

Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville
Tél. 01 47 07 92 96 - jpbraun@tiboise.com

Philippe FRAISSE

Maître-Assistant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg
fraisse.architecte@cegetel.net

Didier LAROCHE

Maître-assistant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg
Tél. 06 85 53 95 53 - di.laroche@laposte.net

Coordinateurs scientifiques associés à la formation :

Jean-Yves MARC

Professeur à l'Université de Strasbourg (archéologie classique)

Jean-Jacques SCHWIEN

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg (archéologie médiévale)

Secrétariat administratif

Catherine LÉCAILLE

ENSA Strasbourg
8 blvd Wilson
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 23 84 46 - catherine.lecaille@strasbourg.archi.fr

Pré-inscriptions obligatoires avant le 18 septembre 2009

auprès du Secrétariat administratif

Pièces à envoyer : CV + lettre de motivation + copie du diplôme

Auditions : le 23 septembre 2009 à l'Ensa Paris-Belleville

Le DSA Architecture et Archéologie

Au sein du vaste mouvement de reconsidération du bâti ancien initié depuis la Révolution française, le patrimoine le plus ancien se distingue par un statut particulier : pour des raisons de conservation d'une part (la « ruine ») et de valeur historique d'autre part, ce patrimoine a été en effet très tôt muséifié et a posé le problème de la compétence des architectes.

En France en particulier, ces derniers ont très tôt abandonné leurs prérogatives face aux érudits et aux archéologues qui leur ont dénié les compétences nécessaires pour l'étude et l'intervention sur ces vestiges. Ce désengagement a été accentué par le Mouvement Moderne qui a déplacé le domaine de la culture architecturale dans les écoles. Il y a cinquante ans, seuls quelques architectes isolés avaient conservé un véritable savoir sur l'architecture antique ou médiévale.

Avec l'accroissement des fouilles et l'intérêt du public et de l'État pour son patrimoine antique s'est posée la question de la formation des architectes susceptibles d'intervenir pour l'étude, l'entretien ou la restauration de ce patrimoine surgi du sol.

L'objectif de la formation DSA Architecture et Archéologie (initialement CEEA, un temps DESS, puis DPEA) est de dépasser la stérile et ancienne opposition entre architectes et archéologues pour, au contraire, montrer le parti à tirer d'un partage des connaissances entre praticiens et universitaires.

Pour cette raison, le DSA inscrit des étudiants de l'Université aux côtés des architectes issus des Ecoles d'architecture, et associe des chercheurs à l'enseignement prodigué au sein de la formation.

Dans le cadre de ce DSA, sont privilégiés d'une part le contact direct avec le bâti, ce qui explique que la moitié au moins des enseignements se déroule sur des sites patrimoniaux, d'autre part la connaissance des mises en œuvre des matériaux utilisés en priorité dans ce bâti : pierre, bois, métal, brique, enduits, etc. Ce savoir s'acquiert non seulement au contact des bâtisseurs, mais aussi dans la littérature technique ancienne, parfois injustement négligée.

La recherche archéologique, comme tout autre domaine de recherche, a connu une révolution en raison des nouveaux outils de communication. Il est donc important d'évaluer la pertinence des connaissances et notamment des restitutions – dont ces outils sont les nouveaux supports et vecteurs de diffusion.

Les limites chronologiques du domaine couvert par les enseignements sont clairement données par l'antiquité et le Moyen-Âge. Il apparaît cependant profitable de s'intéresser également aux techniques de diagnostic du bâti pratiquées sur des édifices d'époques plus récentes, ou parfois la démarche des restaurateurs, même sur des constructions modernes ou appartenant au patrimoine industriel des XIXe et XXe siècles, s'apparente, par sa technicité, sa méthodologie et ses objectifs à celle des archéologues.

Public concerné

La formation s'adresse en priorité aux architectes titulaires d'un Diplôme d'État en Architecture, ou d'un DPLG, de tout autre diplôme équivalent, ou de tout autre diplôme étranger reconnu équivalent, qu'ils possèdent déjà ou non une expérience dans ce domaine.

Compte tenu du caractère très positif de l'association d'architectes et d'archéologues, elle est également ouverte aux étudiants issus de filières universitaires, titulaires d'un Master des Universités.

De plus, ce DSA fonctionne également dans le cadre de la formation continue et peut ainsi recevoir des professionnels, indépendants ou personnels salariés d'instituts ou de collectivités locales, à la recherche d'une formation complémentaire.

Les modalités

Le recrutement du DSA est prévu aux mois de juillet et septembre et donnera lieu à deux sessions d'entretiens sur dossier. Le nombre maximum d'inscrits est fixé à vingt, avec une proportion proche de 2/3 architectes, 1/3 étudiants issus de filières universitaires.

Les droits d'inscriptions sont fixés par les textes en vigueur au moment de l'ouverture de la formation. Ils s'élèvent approximativement à la somme de 750€ pour l'année.

Le fonctionnement de la formation

Le DSA correspond à 1200h, dont une moitié est encadrée, l'autre étant constituée par le travail personnel demandé à l'étudiant.

La formation se déroule sur une année ; neuf sessions thématiques intensives sont organisées chaque mois dans l'une des cinq écoles partenaires, ainsi que sur site archéologique (en octobre, puis de décembre à mai).

Le calendrier précis est fixé et communiqué dès la rentrée d'octobre.

Diverses modalités pédagogiques sont mises en oeuvre: exposés magistraux, travaux pratiques et dirigés, séminaires de recherche et de projet, et visites de chantiers encadrées par les personnels en charge de ces sites.

Les séjours sur sites écoles permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques concrètes de recherche et/ou de mise en valeur des sites. Les destinations potentielles sont :

- Arles (en continuité des années précédentes et avec la participation de l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique),
- Mandeure (collaboration avec l'Université de Strasbourg),
- Delphes (collaboration avec l'École Française d'Athènes).

L'enseignement de projet, d'un minimum de 200 heures prévues par les textes, se déroulera sur les différents sites de la ville d'Arles, dans la continuité des travaux engagés par la formation DPEA sur cette ville depuis 2000*.

Une première session de 15 jours se déroulera en novembre, tandis qu'une seconde aura lieu en juin et clôturera le cursus par la présentation des projets des étudiants aux responsables locaux du patrimoine.

*Une sélection de projets vient de faire l'objet d'une publication et d'une exposition sur les sites d'Arles.

Le stage

Les enseignements théoriques et le projet, qui constituent la part encadrée du DSA, s'accompagnent d'une obligation de stage d'insertion professionnel de quatre mois. Celui-ci peut se dérouler au sein de laboratoires de recherches, d'instituts ou de missions archéologiques, ou au sein de services archéologiques d'état ou dépendant de collectivités locales.

Les compétences visées et les débouchés

Cet enseignement, a largement prouvé son utilité puisque environ la moitié d'entre eux exerce une activité en rapport avec les objectifs de la formation.

Dans le cas des architectes il s'agit de personnes sous contrat avec des institutions de recherche, en France ou à l'étranger ou ayant des postes stables, notamment à l'IRAA ou dans les instituts étrangers.

Dans le cas des archéologues, la formation leur a permis de justifier d'une compétence qui ne peut s'acquérir à l'université, et donc apporte un plus dans un secteur où la concurrence est rude. La mention du diplôme obtenu dans un CV constitue pour eux un atout incontestable qui peut, le moment venu s'avérer faire la différence entre candidats, par exemple dans le cas de postes ouverts par les collectivités territoriales. Enfin notons le profil, qui aurait paru atypique, il y a encore vingt ans, de personnes poursuivant un double cursus en architecture et archéologie.

Les postes « stables » dans le domaine de l'architecture et l'archéologie ont

constitué pour nos étudiants, durant de nombreuses années, un débouché naturel (CNRS, Instituts de recherche français à l'étranger, INRAP...) mais, on assiste, ici comme ailleurs, à l'émergence de nouveaux métiers patrimoniaux, qui consistent à traiter de la totalité de l'étude des édifices antiques ou médiévaux, de la fouille à la publication, et à la mise en valeur du site.

La France, du fait des monopoles qui ont perduré jusqu'à récemment, est en retard sur ses voisins européens où l'on trouve de nombreuses agences ou sociétés spécialisées dans ce domaine. L'ouverture des appels d'offres dans le domaine de l'intervention en site historique constitue un élément majeur justifiant la formation « architecture et archéologie ».

En renforçant tout ce qui touche à la complémentarité architectes archéologues, nous nous inscrivons dans cette stratégie qui consiste à placer l'architecte dans un réseau professionnel et scientifique.

L'importance sans cesse accrue que nous accordons au savoir technique est une réponse aux exigences rencontrées sur le terrain, ainsi qu'à la nécessité d'intégrer constamment la recherche archéologique dans un projet à plus long terme incluant la conservation des vestiges et leur mise en valeur.

La présence au sein des cinq écoles partenaires de plusieurs laboratoires de recherche (CRAI/Nancy, LAF/Lyon, LMAP/Lyon, LMHA/Grenoble, CRATerre/Grenoble) devrait offrir des opportunités réelles et un support efficace à ceux des étudiants qui souhaiteront s'orienter vers des activités de recherche.

Organisation des Unités d'Enseignement

| INTITULÉ DES ENSEIGNEMENTS | HEURES ENCADRÉES | | % DES UE |
|---|---|---|--------------|
| UEM : ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES UET : ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES AP : ATELIER DE PROJETS | COURS, ÉTUDES DE CAS, SÉMINAIRES, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES | TOTAL DES HEURES ENCADRÉES | |
| UEM1 : MÉTHODOLOGIE DE LA FOUILLE : ENREGISTREMENT DES DONNÉES STRATIGRAPHIE ARCHÉOMÉTRIE TOPOGRAPHIE ET TECHNIQUES DE RELEVÉ | COURS : 16 H. T.D. : 16 H. | 32 HEURES 3 ECTS | 5% |
| UEM2 : ARCHÉOLOGIE DU BÂTI : MÉTHODOLOGIE. DIAGNOSTIC. ANALYSE. TECHNIQUES DE RELEVÉ | COURS : 32 H. T.D. : 16 H. | 48 HEURES 5 ECTS | 8% |
| UEM3 : ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE : ANALYSE DU TERRITOIRE ATLAS ARCHÉOLOGIQUES URBAINS ÉTUDES DE MORPHOGÈNÈSE. STRUCTURES ET ALTÉRATIONS URBAINES. | COURS : 24 H. ÉTUDES DE CAS : 16 H. | 40 HEURES 4 ECTS | 6,5% |
| UEM 4 : INFORMATIQUE : CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES RELEVÉ INFORMATIQUE, LASERS REPRÉSENTATION INFOGRAPHIQUE MODÉLISATIONS TRIDIMENSIONNELLES | COURS : 24 H. T.D. : 24 H. | 48 HEURES 5 ECTS | 8% |
| UEM 5 : TRAITEMENT DES DONNÉES : MÉTHODE DE LA RESTITUTION. TRAITEMENT DES LACUNES. DOCUMENTATION DE LA RECHERCHE PUBLICATION, DIFFUSION DES RÉSULTAT | COURS : 16 H. ÉTUDES DE CAS : 16 H. T.D. : 40 H. | 72 HEURES 8 ECTS | 12% |
| UET 1 : LÉGISLATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE : FOUILLES, CONSERVATION, EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE | COURS : 8 H. T.D. : 8 H. | 16 HEURES 1 ECTS | 2,5% |
| UET 2 : THÉORIES DU PATRIMOINE : DES ANTIQUAIRES AUX ARCHÉOLOGUES L'ARCHÉOLOGIE ET LES MONUMENTS HISTORIQUES LES ENJEUX PATRIMONIAUX | COURS : 32 H. T.D. : 16 H. | 48 HEURES 5 ECTS | 8% |
| UET 3 : SAVOIRS CONSTRUCTIFS : MATÉRIAUX MISES EN ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION | COURS : 32 H. T.D. : 16 H. | 48 HEURES 5 ECTS | 8% |
| AP : ATELIER DE PROJETS: RESTAURATION, ANASTYLOSE, RECONSTRUCTION. PROJETS DE SITE : VALORISATION, AMÉNAGEMENTS, PARCOURS. | COURS : 16 H. T.D. : 240 H. | 256 HEURES 24 ECTS | 42% |
| TOTAL | | 608 H | 100 % |

Nombre total d'UE : 9 - Nombre d'ECTS : 60

Encadrement de projet, de la mise en situation professionnelle, Expérimentation et recherche :
+ ou - 600 heures encadrées suivant le projet personnel de l'étudiant

Descriptif des enseignements

| ENSEIGNEMENTS | OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES |
|--|---|
| UEM1 : MÉTHODOLOGIE DE LA FOUILLE | Depuis les années 50, des techniques de fouille rationalisées et des procédures types d'enregistrement des données se sont mises en place dans la communauté scientifique des archéologues. Ces procédures ont pour objet de récolter le maximum d'informations durant la fouille, qui constitue une investigation destructrice des structures dégagées. Pour comprendre les structures architecturales, on insiste sur l'importance du mobilier qui permet souvent de donner un sens aux architectures dégagées. |
| UEM2 : ARCHÉOLOGIE DU BÂTI | Après avoir longtemps été assimilée à la fouille, la recherche archéologique porte aujourd'hui également sur les structures en place et notamment les élévations. Leur étude fondée sur des relevés précis, autorise une lecture et une compréhension de leurs histoires. Leurs modifications doivent être étudiées à la fois du point de vue des altérations des volumes que des altérations des surfaces (par exemple enduits) pour lesquelles les analyses en laboratoire livrent des informations indispensables. |
| UEM3 : ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE | L'archéologie des villes a réellement commencé quand des villes entières ont été dégagées, c'est-à-dire à la fin du XIXe siècle (Milet, Priène, Sélinonte). Mais souvent, jusqu'à une date récente, les archéologues se sont contentés de dégager uniquement des monuments. L'analyse morphologique des villes est devenue, depuis les années 1970, une spécialité des architectes. La compréhension des systèmes urbains, dans leur constitution et leur évolution, constitue depuis lors un des enjeux de la discipline archéologique. Les méthodes d'investigations, les techniques de représentations et enfin la diffusion des résultats, à travers notamment les atlas urbains, sont au centre de cet enseignement. |
| UEM 4 : INFORMATIQUE : | Dans un domaine qui évolue très vite en raison des progrès des machines et des programmes, on évoquera : <ul style="list-style-type: none"> - les différents champs d'application possibles des techniques de relevé par laser - les systèmes de modélisation mis en œuvre pour la restitution des édifices incomplets (démonstrations du CRAI Nancy, de AUSONIUS – Bordeaux, et EDF – Mécénat Technologique et Scientifique) Point important : la reproduction (traditionnelle ou numérique) des dessins dans le cadre des publications. |
| UEM 5 : TRAITEMENT DES DONNÉES : | La restitution est la méthode qui permet à partir du relevé de vestiges conservés de construire des hypothèses et des raisonnements qui conduisent à des représentations graphiques plus ou moins sûres, et plus ou moins complètes, des édifices étudiés. Cette méthode est au centre de la recherche architecturale dans le champ de l'archéologie. Elle exige une rigueur absolue de la part de celui qui la mène ; cet enseignement a pour but d'initier les étudiants à cette démarche, à travers la présentation de diverses études de cas. |

| | |
|--|---|
| UET 1 : LÉGISLATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE | <p>Les doctrines en matière de restauration, ainsi que la législation qui régit la recherche archéologique, de la fouille à la présentation, constituent l'environnement théorique et institutionnelle dans lequel s'organise la conservation, la protection, la restauration et la mise en valeur des sites archéologiques. Ce module balaie de façon didactique l'ensemble de ces questions, à travers un corpus de textes essentiels qui sont présentés et commentés.</p> |
| UET 2 : THÉORIES DU PATRIMOINE | <p>La conservation, avant d'être théorisée une première fois par Alois Riegl, est empreinte du regard porté par une époque sur ses prédécesseurs. Surtout active en Allemagne et en Italie, la théorie du patrimoine a aujourd'hui peine à se structurer autrement que par la réglementation dont l'inflation masque souvent une absence de réflexion sur sa finalité (cf. Fr. Choay).</p> |
| UET 3 : SAVOIRS CONSTRUCTIFS | <p>Très longtemps négligée au profit d'une histoire des formes, issue de l'histoire de l'Art, l'archéologie des outils et des matériaux replace chaque production dans le contexte des savoirs et savoir-faire techniques des différentes époques, de l'Antiquité au Moyen âge. Tout édifice porte la marque d'une culture technique qui part de la production des matériaux jusqu'à leur mise en œuvre sur le chantier, suivant en cela une logique qui peut se déduire d'observations fines.</p> |
| AP : ATELIER DE PROJETS | <p>Le XXe siècle a vu se multiplier l'exploration des sites archéologiques. Beaucoup d'entre eux occupent une place importante dans l'économie grandissante du tourisme. Le vestige ne peut plus être réduit à sa seule valeur historique et scientifique. Véhiculant parfois des valeurs idéologiques, le vestige est également porteur de valeurs artistiques et sociales qui lui donnent une place dans l'équilibre social et économique. Les exemples étudiés illustrent la disparité actuelle de statut et d'intégration des sites dans leur contexte socioculturel. Ils servent de fonds référentiel aux réflexions concrètes qui sont menées dans les ateliers de projets.</p> |